COMITÉ SYNDICAL

SYNDICAT MIXTE
Grande Tablée

DÉLIBÉRATION

Place de l'Europe
39100 DOLE
Tél. 03.84.79.79.79

Le quatorze octobre deux mille vingt-six, le Comité Syndical de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », s'est réuni dans les locaux de la Grande Tablée, sur convocation de Madame Hélène THEVENIN, Présidente.

Nombre de délégués en exercice : 20
Nombre de délégués titulaires ou suppléants :
Nombre de procuration : 1
Nombre de délégués votants :

Date de la convocation : 5 octobre 2026

Délégués titulaires ou suppléants présents :
Hélène THEVENIN, Delphine ROUGIER, Jean-Yves ROY, Sophie JOBELIN, François LAVRUT, Alain BOURDET, Patricia ANTOINE, Jacqueline DEJEUX, Coralie MAILLOT, Olivier DEMANDRE, Séverine MARANO, Alexandre CROT, Franck DAVID, Christine RIOTTE

Délégués absents ayant donné procuration :
Justine GRUET

Délégués absents excusés non représentés :
Gilles CHAFFANGE**,** Patrick FRANCHINI, Bernard MENETRIER, Bruno MONNOT, Quentin COLOMBAT,

Référence
D.26/23

Objet
ROB 2027

Secrétaire de séance
Alexandre CROT

Rapporteur
Hélène THEVENIN

Introduction

Le présent Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) a pour objet de présenter au Comité Syndical les principales orientations financières et stratégiques qui guideront la préparation du budget 2027.

Il permet de replacer les choix budgétaires à venir dans une perspective pluriannuelle, en tenant compte de la situation financière du Syndicat, de l'évolution de son activité, de ses besoins en matière d'équipements et de ressources humaines, ainsi que des évolutions réglementaires et économiques auxquelles il est confronté.

La Grande Tablée dispose aujourd'hui d'une situation financière saine et d'une activité importante. Elle doit néanmoins anticiper les évolutions de son outil de production, accompagner le développement éventuel de son activité et poursuivre l'adaptation de son organisation.

L'enjeu des prochaines années est ainsi de concilier **qualité du service, maîtrise des coûts, développement maîtrisé de l'activité, conditions de travail et modernisation progressive de l'outil de production**.

Le présent rapport constitue un document d'orientation. Les montants définitifs et les opérations d'investissement feront l'objet des arbitrages nécessaires dans le cadre de la préparation et du vote du budget 2027 et des décisions ultérieures du Comité Syndical.

1. CADRE JURIDIQUE ET PRÉSENTATION DU SYNDICAT

La Grande Tablée est un syndicat mixte ouvert regroupant plusieurs collectivités et organismes publics autour d'un outil commun de production et de distribution de repas.

Ses membres sont :

- La Communauté d'Agglomération du Grand Dole ;
- le CCAS de Dole ;
- le CCAS de Damparis ;
- ETAPES ;
- la Communauté de communes Jura Nord ;
- la Communauté de communes de la Plaine Jurassienne ;
- le Conseil départemental du Jura.

Le Syndicat assure la production et la distribution de repas pour des publics diversifiés et pour différents types de structures : petite enfance, établissements scolaires, personnes âgées, structures médico-sociales et autres bénéficiaires dans le cadre des conventions et contrats conclus avec ses membres et clients.

Cette organisation mutualisée permet de disposer d'un outil de production commun, tout en répondant à des besoins et à des contraintes différentes selon les publics servis.

Le ROB présente la situation financière du Syndicat, l'évolution de son activité et les principales orientations proposées pour 2027 et les exercices suivants.

2. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET PRINCIPAUX ENJEUX POUR 2027

L'exercice 2027 s'inscrit dans un contexte marqué par une évolution durable des coûts de fonctionnement des services de restauration collective.

Les principaux facteurs d'attention sont notamment :

- du prix des denrées alimentaires /matières premières qui représente le premier poste de dépenses de fonctionnement les plus importantes ;
- les charges de personnel qui représente le 2me poste de dépenses le plus important ;
- le coût de l'énergie ;
- l'évolution des dépenses de maintenance et d'entretien ;
- les exigences réglementaires en matière de qualité alimentaire et d'approvisionnement durable ;
- les exigences relatives aux contenants et à la réduction des déchets ;
- la nécessité de poursuivre l'adaptation de l'outil de production.

Le contrat public Juravenir, entré en vigueur le 1er août 2026, constitue également un élément à prendre en compte dans la stratégie d'approvisionnement et le suivi du coût des matières premières.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts constitue un enjeu essentiel.

La Grande Tablée poursuit notamment le travail engagé sur le coût des menus et des recettes, afin de disposer d'une connaissance précise du coût de production et de pouvoir ajuster les achats et les productions aux besoins.

Une attention particulière est portée aux produits frais. Les consultations hebdomadaires permettent notamment d'adapter les commandes aux besoins réels et de limiter les achats excédentaires.
L'objectif pour 2027 est de maintenir un équilibre entre : qualité alimentaire – maîtrise des coûts – continuité du service – conditions de travail – capacité de développement.

3. BILAN DE L'EXERCICE 2025

L'exercice 2025 s'est clôturé par un résultat global de 833 469,13 € réparti comme suit :

- fonctionnement : 792 752,96 € ;
- investissement : 40 712,17 €.

Cette situation traduit une situation financière favorable du Syndicat. Elle doit toutefois être analysée avec prudence.

Le résultat comptable ne constitue pas, à lui seul, une somme immédiatement disponible pour financer de nouvelles dépenses. Il convient de tenir compte des modalités de reprise des résultats, des besoins de financement des investissements, des éventuels restes à réaliser, ainsi que du niveau de trésorerie nécessaire au fonctionnement courant.

La situation financière favorable de La Grande Tablée constitue néanmoins une capacité à préparer les investissements nécessaires à l'évolution de son activité.

L'objectif pour les prochaines années est donc de préserver cette situation tout en utilisant de manière maîtrisée les marges de manœuvre disponibles pour :

- moderniser l'outil de production ;
- renouveler les équipements nécessaires ;
- améliorer les conditions de travail ;
- répondre aux évolutions réglementaires ;
- accompagner le développement de l'activité ;
- préparer la transition énergétique.

La bonne santé financière du Syndicat doit ainsi permettre d'anticiper les investissements plutôt que de les différer lorsque ceux-ci sont nécessaires à la pérennité et à l'efficacité de l'outil.

4. ACTIVITÉ DE LA CUISINE CENTRALE

La Grande Tablée constitue un outil de production mutualisé dont l'activité repose sur une diversité importante de clients et de publics.

En 2025, l'activité représente près de 800 000 repas produits, distribués sur environ 66 sites.
La production concerne notamment :

- la petite enfance ;
- les écoles ;
- les collèges ;
- les structures accueillant des personnes âgées ;
- les adultes ;
- la livraison de repas à domicile.

La diversité des publics implique une adaptation constante des productions : grammages, textures, régimes particuliers, besoins nutritionnels, contraintes sanitaires et organisation des livraisons.
Cette diversité constitue une force pour le Syndicat, mais nécessite une organisation rigoureuse et un outil de production suffisamment adaptable.

Perspectives de développement

Plusieurs perspectives de nouveaux clients sont identifiées pour 2027, notamment :

- le collège de Mont-sous-Vaudrey (à confirmer)
- la crèche de la Mutualité du Jura ;
- un nouveau client dans le secteur de Saint-Vit.

Ces prospects constituent des opportunités de développement et de diversification de l'activité.
À ce stade, ils ne constituent toutefois pas des recettes acquises et ne peuvent être intégrés au budget qu'en fonction de l'avancement effectif des démarches et des engagements contractuels.

Tout nouveau développement devra être apprécié au regard :

- des volumes supplémentaires ;
- des conditions tarifaires ;
- des contraintes contractuelles ;
- des capacités de production ;
- des capacités de stockage ;
- des capacités de refroidissement et de conditionnement ;
- des besoins éventuels en personnel ;
- des investissements nécessaires.

La recherche de nouveaux marchés doit ainsi s'inscrire dans une logique de développement maîtrisé, compatible avec les capacités techniques, humaines et financières du Syndicat.

5. QUALITÉ ALIMENTAIRE, EGALIM ET APPROVISIONNEMENT

La qualité alimentaire constitue une priorité de La Grande Tablée.

Le Syndicat entend poursuivre le travail engagé en matière de :

- qualité des matières premières ;
- fait maison ;
- équilibre nutritionnel ;
- saisonnalité ;
- diversification des menus ;
- approvisionnement durable ;
- réduction du gaspillage alimentaire.

Des résultats déjà élevés en matière d'approvisionnement durable

En 2025, les achats de La Grande Tablée représentaient :

- 72 % de produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) ;
- dont 36 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Ces résultats témoignent du niveau d'engagement déjà atteint par le Syndicat en matière de qualité des approvisionnements.

Pour les prochaines années, l'objectif est de maintenir un niveau élevé de produits de qualité et durables, tout en recherchant un équilibre pertinent entre produits labellisés, produits biologiques et produits issus de filières locales.
La Grande Tablée poursuivra également le suivi des données nécessaires au respect des obligations réglementaires applicables à la restauration collective.
Lorsque cela est compatible avec les règles de la commande publique, le Syndicat entend également favoriser les approvisionnements issus de filières locales, y compris lorsque les produits concernés ne bénéficient pas nécessairement d'un signe officiel de qualité.
Cette approche doit permettre de concilier : qualité – durabilité – proximité – maîtrise des coûts.

Réduction du gaspillage alimentaire

La réduction du gaspillage alimentaire constitue un enjeu à la fois économique et environnemental.
Une démarche de diagnostic et de mesure doit permettre de mieux identifier les sources de gaspillage et d'adapter les pratiques.

Les actions pourront notamment porter sur :

- l'ajustement des quantités produites ;
- l'analyse des retours ;
- l'adaptation des portions ;
- la proposition d'une alternative lorsque cela est pertinent ;
- la sensibilisation des sites livrés ;
- le suivi régulier des quantités jetées.

L'objectif est de disposer d'indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés et de réduire durablement les pertes alimentaires.

6. OUTIL DE PRODUCTION ET CONTENANTS

L'évolution de l'activité et des exigences réglementaires conduit à poursuivre l'adaptation de l'outil de production.

Plusieurs besoins ont d'ores et déjà été identifiés :

- adaptation de la plonge et de certaines zones de cuisine ;
- amélioration des circuits propres et sales ;
- amélioration des capacités de refroidissement ;
- évolution des équipements de conditionnement ;
- adaptation de certains équipements de production ;
- évolution des contenants.

Ces investissements devront être hiérarchisés en fonction de leur caractère nécessaire, de leur impact sur la qualité du service, des conditions de travail et des capacités financières du Syndicat.

Contenants

La mise en conformité progressive des contenants constitue un enjeu important.
Les solutions devront être appréciées en tenant compte des contraintes de fonctionnement de la cuisine centrale, notamment des capacités de lavage, des flux et de l'organisation de la marche en avant.

L'objectif est de parvenir à une organisation conforme aux exigences réglementaires de la loi Egalim, techniquement maîtrisée et économiquement soutenable.

Les investissements nécessaires seront intégrés à la programmation pluriannuelle en fonction des études techniques et financières.

7. RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

La qualité et la continuité du service reposent directement sur les compétences des agents et sur la capacité du Syndicat à assurer les remplacements nécessaires.

En 2026, l'effectif de La Grande Tablée comprend 21 agents, répartis notamment entre :

- 1 directeur
- 1 qualiticienne
- 1 responsable administrative et comptable ;
- 4 cuisiniers ;
- 3 chauffeurs ;
- 2 agents de répartition ;
- 2 agents de magasin ;
- 1 agent de plonge ;
- 6 agents de conditionnement.

Création d'un poste polyvalent

Pour 2027, la création d'un poste polyvalent « tournant » est envisagée.

Ce poste aurait notamment vocation à :

- assurer des remplacements ;
- renforcer la polyvalence des équipes ;
- limiter, lorsque cela est possible, le recours à l'intérim ;
- disposer d'un agent formé aux différents postes de production ;
- accompagner l'évolution des volumes.

La polyvalence pourra concerner notamment la cuisine, le conditionnement et la répartition.
Cette organisation doit également permettre de mieux accompagner le développement du fait maison et l'évolution de l'activité.
La création effective du poste sera arrêtée dans le cadre de la préparation budgétaire, au regard des besoins et des capacités financières du Syndicat.

Apprentissage

Le recrutement d'un apprenti diététicien est également envisagé afin de renforcer les compétences internes en matière de nutrition, d'équilibre alimentaire et d'élaboration des menus.

Modernisation des équipements

Un équipement fait notamment l'objet d'une réflexion : un groupe de production d'eau froide.
Cet équipement doit être apprécié au regard de son coût mais également de son impact sur :

- les conditions de travail ;
- la sécurité des processus ;
- l'efficacité globale de la production.

8. PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS 2027-2029

La programmation pluriannuelle des investissements constitue un outil de hiérarchisation des besoins du Syndicat.
Elle sera actualisée en fonction :

- de l'évolution de l'activité ;
- de l'état des équipements ;
- des contraintes réglementaires ;
- des études techniques ;
- des coûts définitifs ;
- des possibilités de financement.

Les principales orientations identifiées sont les suivantes :

Investissement	Échéance indicative	Niveau de priorité	Situation
Équipement de cuisson des féculents	Court terme	Prioritaire	Étude / arbitrage
Groupe de production d'eau froide	2027	Prioritaire	Devis à finaliser
Équipement de conditionnement à froid	2027	Prioritaire	12 717 €
Adaptation de la hotte du tunnel de lavage	2027	Prioritaire	Devis en cours
Adaptation des circuits propres/sales – passerelle	2027 et suivants	Prioritaire	Études à poursuivre
Agrandissement de la plonge et de certaines zones de cuisine	2028 et suivants	Prioritaire	Faisabilité à approfondir
Renouvellement progressif du parc automobile électrique	À partir de 2027	Stratégique	Étude
Installation de quatre bornes de recharge	2027	Stratégique	Projet à coordonner
Photovoltaïque en autoconsommation	À partir de 2028	Stratégique	Étude

Cette programmation constitue une trajectoire prévisionnelle**.** Elle ne vaut pas décision d'engagement des opérations.
Les investissements seront soumis aux arbitrages budgétaires du Comité Syndical en fonction de leur niveau de priorité, de leur coût définitif et des capacités de financement.

Transition énergétique

La transition énergétique constitue une orientation à moyen terme.
Le renouvellement progressif du parc automobile vers des véhicules électriques est envisagé à partir de 2027, en fonction du calendrier de renouvellement des véhicules et des conditions économiques.
L'installation de bornes de recharge devra accompagner cette évolution.

À plus long terme, une installation photovoltaïque en autoconsommation pourra être étudiée afin de contribuer à la couverture des besoins électriques du site et, le cas échéant, à la recharge des véhicules.

Ces projets devront faire l'objet d'études techniques et financières préalables, notamment en lien avec la SPL et la Ville de Dole, propriétaire des locaux.

9. ÉPARGNE ET DETTE

La situation financière de La Grande Tablée est favorable.
Le Syndicat dispose d'un emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Épargne en 2017, dont le capital restant dû est d'environ 145 000 €.

Cet emprunt arrivera à échéance le 25 juillet 2027.

La fin de cet emprunt constituera un élément favorable dans la trajectoire financière du Syndicat et permettra de dégager progressivement une marge de manœuvre supplémentaire.

Cette évolution devra être mise à profit pour accompagner les investissements nécessaires sans dégrader les équilibres financiers du Syndicat.

Tout nouveau recours à l'emprunt devra néanmoins être apprécié au regard :

- de la capacité d'autofinancement ;
- des besoins réels d'investissement ;
- des subventions mobilisables ;
- du niveau de trésorerie ;
- de l'évolution des recettes ;
- du poids futur des annuités.

La stratégie financière privilégiera autant que possible l'autofinancement et la mobilisation maîtrisée des ressources disponibles, tout en conservant la possibilité de recourir à l'emprunt lorsque celui-ci sera justifié par un investissement structurant et soutenable.

10. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2027

Le budget 2027 devra traduire les orientations définies dans le présent rapport tout en conservant une approche prudente.

10.1. Dépenses

Les principaux facteurs d'évolution des dépenses seront :

- les prix des denrées alimentaires ;
- les objectifs d'approvisionnement durable et de qualité ;
- les dépenses d'énergie ;
- les dépenses de maintenance ;
- l'entretien et le renouvellement des équipements ;
- les charges de personnel ;
- la création éventuelle du poste polyvalent ;
- l'apprentissage ;
- l'évolution des volumes produits.

Le suivi du coût complet du repas devra être poursuivi afin de mesurer précisément l'impact de ces évolutions.

10.2. Recettes

Les recettes dépendront principalement :

- des volumes produits ;
- des tarifs applicables aux différents clients ;
- de l'évolution des contrats existants ;
- de la conclusion éventuelle de nouveaux contrats ;
- des éventuelles participations ou subventions mobilisables pour les investissements.

Les nouveaux contrats ne seront intégrés aux prévisions budgétaires qu'en fonction de leur degré de sécurisation.

10.3. Politique tarifaire

La politique tarifaire devra rechercher un équilibre entre :

- le coût réel de production ;
- la qualité des prestations ;
- l'évolution des charges ;
- les exigences réglementaires ;
- l'accessibilité des prestations ;
- l'équilibre financier du Syndicat.

Une attention particulière devra être portée à l'évolution du coût de production afin d'éviter une déconnexion durable entre les tarifs appliqués et les charges réellement supportées.

11. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2027-2029

Les orientations proposées s'articulent autour de cinq priorités.

1. Préserver la qualité du service
Maintenir un niveau élevé de qualité alimentaire, de sécurité sanitaire et d'adaptation des repas aux différents publics.

2. Maîtriser les coûts
Renforcer le suivi du coût des matières premières, du coût du repas et des charges de fonctionnement afin que le développement de l'activité reste économiquement soutenable.

3. Moderniser l'outil de production
Prioriser les investissements nécessaires à la sécurité, à la conformité, à la qualité et à l'efficacité de l'outil de production.

4. Accompagner les transitions alimentaire et énergétique
Maintenir un niveau élevé d'approvisionnement durable, poursuivre la réduction du gaspillage, faire évoluer les contenants et préparer progressivement la transition énergétique du parc automobile et du site.

5. Adapter l'organisation et les ressources humaines
Développer la polyvalence, renforcer les compétences internes et adapter progressivement les effectifs aux besoins réels de production.

12. SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2027

Le budget 2027 devra traduire une trajectoire de développement maîtrisé.

La Grande Tablée bénéficie aujourd'hui :
- d'une situation financière favorable ;
- d'un outil de production opérationnel ;
- d'une activité importante ;
- d'un niveau élevé d'approvisionnement en produits de qualité ;
- de perspectives de développement.

Ces éléments permettent d'envisager les prochaines années avec confiance.
Ils nécessitent toutefois une gestion rigoureuse afin de préserver les équilibres financiers et de préparer les évolutions indispensables de l'outil de production.
Les principales orientations sont donc les suivantes :

- ✓ maintenir la qualité et la continuité du service ;
- ✓ maîtriser l'évolution du coût du repas ;
- ✓ maintenir un niveau élevé de produits durables et de qualité ;
- ✓ poursuivre la réduction du gaspillage alimentaire ;
- ✓ poursuivre la mise en conformité des contenants ;
- ✓ moderniser progressivement l'outil de production ;
- ✓ accompagner le développement de l'activité sans dépasser les capacités techniques et humaines du Syndicat ;
- ✓ renforcer la polyvalence et les compétences des agents ;
- ✓ préparer la transition énergétique du parc automobile et du site ;
- ✓ préserver une trajectoire financière équilibrée et une capacité d'autofinancement suffisante.

CONCLUSION

La situation financière de La Grande Tablée permet aujourd'hui d'aborder les prochaines années dans de bonnes conditions.
Le résultat constaté en 2025 constitue une marge de manœuvre importante, qui doit toutefois être appréciée au regard des besoins futurs du Syndicat et des investissements nécessaires à la pérennité de son activité.

L'enjeu n'est pas seulement de préserver cette situation financière favorable, mais de la mettre au service d'une stratégie d'investissement et de développement maîtrisée.
L'activité de La Grande Tablée est importante et plusieurs perspectives de développement sont identifiées. Leur concrétisation devra être accompagnée d'une analyse préalable des capacités de production, des besoins humains et des conditions économiques.

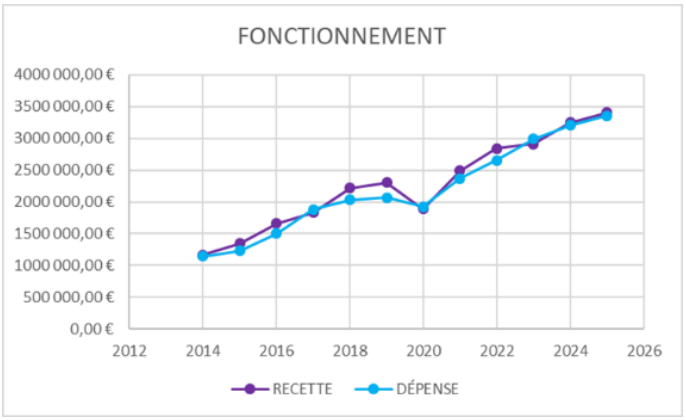
Parallèlement, le Syndicat doit poursuivre la modernisation de son outil de production, améliorer les conditions de travail, répondre aux évolutions réglementaires et préparer sa transition énergétique.

Le budget 2027 devra ainsi rechercher un équilibre entre : qualité alimentaire, développement de l'activité, maîtrise des coûts, conditions de travail, transition environnementale et soutenabilité financière.

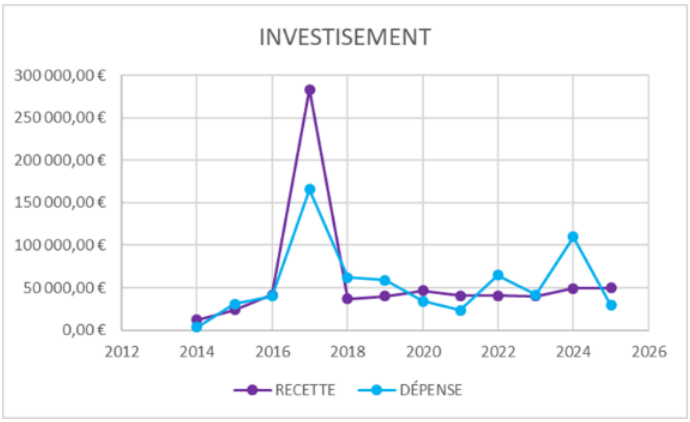
La programmation pluriannuelle des investissements sera actualisée en fonction des études techniques, des coûts définitifs, des possibilités de financement et de l'évolution de l'activité.

Le présent Rapport d'Orientations Budgétaires constitue ainsi le cadre de préparation du budget 2027 et des décisions financières qui seront soumises au Comité Syndical.

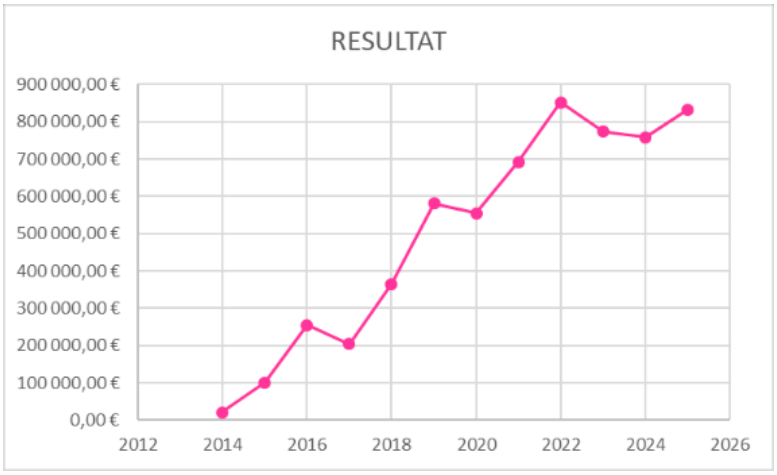
Evolution de budget de fonctionnement de 2014 à 2025



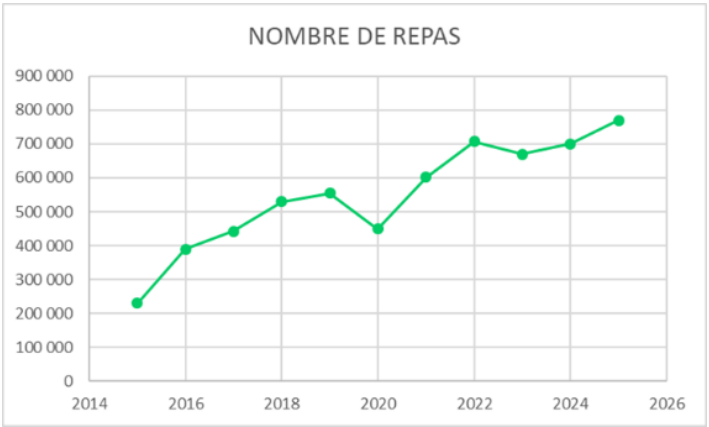
Evolution de budget d'investissement de 2014 à 2025



Evolution du Résultat cumulé 2014 à 2025



Evolution du nombre de repas annuel 2014 à 2025



Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les orientations budgétaires 2027 présentées par Madame la Présidente.

Fait à Dole, le 15 octobre 2026,
La Présidente

SYNDICAT MIXTE LA GRANDE TABLEE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Signé électroniquement
Le 19 octobre 2026
Présidente du Syndicat Mixte La Grande Tablée
Hélène THEVENIN

Seul ce document numérique a valeur juridique

Accusé de réception en préfecture
039-200044352-20261014-D2623-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2026